

MAIRIE D'IRANCY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PODOR, Maire.

PRESENTS : M. PODOR Stephan, Maire, M CROS Patrick, M HENNEQUIN Patrice adjoints, M RICHOUX Gabin, M ABRY Sébastien MME CELIS Elisabeth, MME CHARVET Tessa, M MESLIN Robert, MME PAC Lucile, ME CAYREL Mylène, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : MME BEUVE Dominique pouvoir à M PODOR Stephan

SECRETAIRE DE SEANCE : MME CELIS Elisabeth.

1°) Ouverture de la séance :

Approbation, à l'unanimité, du compte-rendu du dernier Conseil Municipal du 4 août 2020.

2°) Mise à jour du PCS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le PCS établi en 2014.

3°) Désignation d'un membre titulaire et d'un suppléant de la CLETC de la CAA

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement des instances municipales et communautaires, il convient de procéder à une nouvelle désignation des membres de la CLETC

Il est proposé au conseil municipal :

- De désigner un titulaire et un suppléant, amenés à siéger à la CLETC de la Communauté de l'auxerrois
- D'autoriser le maire à signer tous actes et documents aux fins d'exécution de la présente délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner comme membres de la CLETC en tant que titulaire Monsieur HENNEQUIN Patrice et en tant que suppléant Monsieur CROS Patrick

4°) Désignation des conseillers municipaux aux commissions thématiques de la CAA

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois à créer 5 commissions thématiques à savoir : environnement, économie, finances, mobilités et infrastructures pour lesquelles chaque commune doit désigner un représentant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner comme membres de ces 5 commissions :

Environnement : Titulaire : M PODOR Stephan
 Suppléant : MME PAC Lucile

Economie : Titulaire : MME CHARVET Tessa
 Suppléant : M ABRY Sébastien

Finances : Titulaire : M M HENNEQUIN Patrice
 Suppléant : M CROS Patrick

Mobilités : Titulaire : MME CAYREL Mylène
Suppléant : M RICHOUX Gabin

Infrastructures : Titulaire : MME CELIS Elisabeth
Suppléant : MME BEUVE Dominique

5°) DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Le Maire informe le Conseil Municipal que M CROS a pris en charge pour le compte de la mairie 28.33 € de frais pour l'achat de housse de siège pour le Kangoo et que MME GRENAND a pris en charge pour le compte de la mairie 75.25 € de frais postaux et ils en demandent le remboursement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner son accord pour le remboursement de ces frais pour la somme de 28.33 € à M CROS et 75.25 € à MME GRENAND

6°) DEMANDE DE M DARLES ERIC

Le Maire informe le Conseil Municipal que M DARLES a déposé un courrier concernant une demande d'autorisation d'aménagement de la descente qui relie les promenades à sa cour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner son accord pour cet aménagement.

7°) ACHAT DE LA GRANGE CHEMIN DES FOSSES

Le Maire informe le Conseil Municipal que M MESLIN Robert, dans un courrier en date du 10 octobre, propose à la commune de lui céder la grange, située au 4 Chemin des Fossés, cadastrée AB 344.

Cette grange se trouvant à côté du local technique, elle permettrait de garer le véhicule de la commune.

La somme de 10 000 € est proposée par M MESLIN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, M MESLIN étant sorti de la salle et n'ayant pas pris part au vote :

-décide l'acquisition des parcelles AB 344 au prix de 10 000.00 € (dix mille euros)

-autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition et à engager la dépense